

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2022-2023)

DOMAINE DES LANGUES (L)

L2 première langue étrangère : ALLEMAND pour l'Espace romand de la formation (ERF) et FRANÇAIS pour le Tessin

Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE			FRIBOURG	GENÈVE		JURA		
Semaines/an →	39			38	38½		39		
Période de : →	45 minutes			50 minutes	45 minutes		45 minutes		
9 ^e	Sections G/M/P ¹ avec cours à niveaux A/B/C ²	Sections G/M/P API ³		Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)	R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés		Cours à niveaux A/B/C ²		
	3	1							4
10 ^e	Sections G/M/P avec cours à niveaux A/B/C	Sections G/M : API ³	Section P API ³	Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)	CT/LC/LS ⁴	Cours spécifique obligatoire ⁵ LC (AA) / LS (LV) Allemand : Lecture et communication		Cours à niveaux A/B/C	
	4	2	1						4
11 ^e	Sections G/M/P avec cours à niveaux A/B/C	Sections G/M : API ³	Section P API ³	Exigences de base (EB) / Générale (G) / Prégymnasiale (PG)	CT/LC/LS ⁵	Cours spécifique obligatoire ⁵ LS (LV) Allemand : Lecture et communication		Cours à niveaux A/B	Cours à niveau C
	3	2	1						

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD	
Semaines/an →	39	36½	38 ⁶	38	
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	
9 ^e	Cours communs	Cours communs	Cours communs	Voie prégymnasiale (VP)	Voie générale (VG) Niveaux 1 et 2 ⁷
	4	3	3	3	3
10 ^e	Niveaux 1 et 2 ⁷	Discipline optionnelle	Niveaux I et II ⁸	Voie prégymnasiale (VP)	Voie générale (VG) Niveaux 1 et 2
	3	2⁹	3	3	3
11 ^e	Niveaux 1 et 2	Discipline optionnelle	Niveaux I et II	Voie prégymnasiale (VP)	Voie générale (VG) Niveaux 1 et 2
	3	2¹⁰	3	3	3

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).

¹ BE : Générale (G) / Moderne (M) / Section préparant aux écoles de maturité (P).

² BE, JU : Niveau A : exigences élevées; Niveau B : exigences moyennes; Niveau C : exigences de base.

³ BE: Approfondissements et prolongements individuels (API) : *Français* ou *Allemand* ou *Mathématiques*, en fonction des besoins et priorités des élèves (2 périodes pour les sections G et M et 1 période pour la section P).

⁴ GE : CT : Communication et technologie; LC : Langues vivantes et communication avec profil Allemand/Anglais (AA) ou Sciences appliquées (SA); LS : Littéraire-Scientifique avec profil Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S).

⁵ GE : Cours spécifique obligatoire, cf. onglet « compléments cantonaux ».

⁶ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

⁷ NE, VD : Niveau 1 : exigences de base; Niveau 2 : exigences élevées.

⁸ VS : Niveau I : exigences élevées; Niveau II : exigences de base.

⁹ TI : Les élèves qui choisissent l'option Français ont 1 période en dehors de la grille horaire et 1 période à la place d'Éducation physique (ou éventuellement d'Arts visuels).

¹⁰ TI : L'option Français se fait en alternative de l'Option d'orientation.